

COMMUNE DE JUSSY

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 9 mai 2016

Le Conseil municipal de la commune de Jussy est convoqué en séance ordinaire sur un avis de la Présidente daté du 29 avril 2016

Salle du Conseil Municipal, Mairie de Jussy

ORDRE DU JOUR :

- 1.Approbation du procès-verbal de la séance du 04 avril 2016**
- 2.Communications du bureau du conseil municipal**
- 3.Communications générales du maire et des adjoints**
- 4.Comptes de la commune de Jussy 2015. Présentation**
- 5.Adoption des comptes communaux 2015. Délibération**
- 6.Adoption des crédits budgétaires complémentaires 2015. Délibération**
- 7.Fonctionnement de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement. Rapport succinct**
- 8.Adoption des comptes 2015 de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement. Résolution**
- 9.Election du bureau du conseil municipal pour la période 2016-2017. Délibération**
- 10.Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours**
- 11. Divers**

Séance ouverte à 20h00

Séance levée à 21h57

Présidence de séance : Catalina Kauz, présidente du Conseil municipal

Secrétaire du Conseil municipal : René Beaud

Présents : Josef Meyer, Maire

Anne-Françoise Morel, adjointe

Denis Chenevard, Adjoint

Isabelle Dürr, Eric Grand, Richard McAllister, Alain Magistra, Géraldine Mathieu, Philippe Othenin-Girard, Myriam Rivollet, Olivier Sommer, Grégoire Stoky, Deborah Wegmuller, conseillers municipaux

Excusées: Patricia Crousaz Pantet, Camille Pinget, conseillères municipales

Approbation du procès-verbal de la séance du 04 avril 2016

Approbation du procès-verbal de la séance du 04 avril 2016

5016 A l'unanimité des membres présents le procès-verbal de la séance précédente est adopté. Les remerciements sont adressés à son auteur

Communications du bureau du conseil municipal

Communications du
bureau du conseil
municipal

- 5017 Mme la Présidente donne lecture d'un courrier des administrateurs de « Polijeunes » visant à sensibiliser les jeunes à la politique municipale. La plateforme est accessible via le lien www.polijeunes.ch

Communications générales du maire et des adjoints

Communications
générales du maire et
des adjoints

- 5018 Statistiques : 1284 habitants à ce jour. 19 personnes au chômage à fin mars. Action Trois Chêne Pour l'Emploi. Fréquentation 1er trimestre 2016. 16 visites de personnes de Jussy sur 1007 visites enregistrées pour les communes partenaires
- Pompiers : Démission du Cap Dario Tollardo après 10 ans de bons et loyaux services. Une invitation suit pour la passation de pouvoir à son successeur le Plt Marc Rivollet.
- Tri des déchets. Selon un article paru dans la Tribune de Genève la commune de Jussy est un mauvais élève en matière de quantité de déchets produits par habitant. L'article de presse est transmis aux conseillers municipaux par extranet avec l'évolution des tonnages de 2001 à 2015 pour notre commune. Dans notre cas, cette statistique est faussée par le ramassage des déchets verts. La commission en charge de ce dossier travaille activement afin de mettre en place une procédure, imposée par le canton, à partir du 01.01.2017, qui nous permettra de répercuter le coût du traitement des déchets générés par les entreprises directement à ces dernières.
- Rencontre avec les polices cantonale et municipale. Au niveau du canton nous dépendons du poste de la Pallanterie et au niveau communal de la commune de Thônex. Cela peut paraître illogique. Ces discussions tripartites sont très importantes. Nous pouvons nous réjouir d'une baisse des cambriolages (28 en 2015, à fin avril 2016 5). 29 accidents de la circulation sont à déplorer, la plus grande partie dans les bois de Monniaz. Les contrôles radar à Monniaz sur 1200 véhicules contrôlés, 352 amendes ont été délivrées et 23 dénonciations ont été effectuées. 31% des véhicules roulaient trop vite. Plus haute vitesse relevée 82 km/h. A la hauteur de la ferme Dubrit (route de Monniaz 16), 99 amendes ont été délivrées et 8 dénonciations effectuées. Plus haute vitesse relevée 87 km/h. Les mesures relevées avec notre propre appareil montrent que 52% des véhicules respectent le 30 km/h, 40% le 40 km/h, à la hauteur du cimetière direction la France. Plus haute vitesse relevée 80 km/h. Dans le sens inverse, direction Genève, 25 % des véhicules roulent à 30 km/h. 75 % roulent à 40 km/h en moyenne. 2 véhicules ont roulé à 90 km/h. Dans le secteur des Pausas Basses 24% des véhicules respectaient le 30km/h et 61% de ces derniers roulaient à 40km/h. 7 véhicules roulaient à la vitesse de 70km/h. Conclusion la vitesse a baissé en général. La lutte contre les chauffards passe par les services de la Police avec un radar officiel.
- TPG. La ligne de bus B sera mise en service le 11 décembre 2016. Déplacement de l'arrêt TPG à Monniaz. Un accord a été trouvé avec la douane suisse, des sanitaires à implanter seront à disposition des chauffeurs. Nous attendons sur la commune de Saint-Cergues qui doit acquérir le terrain nécessaire à cette

réalisation.

Votation du 5 juin. Vote de principe pour une traversée du lac. Une séance d'information est organisée le 12 mai à 19h00 à la salle de la Terrasse à Vésenaz par un parti politique. Pour les communes de notre région, une conférence de presse est prévue la semaine prochaine. Une discussion s'engage entre les conseillers sur les enjeux de cette votation. Tracé, aucune liaison avec le réseau français, développement possible de notre région. Ce serait dommage de refuser le principe d'une traversée du lac. M. Eric Grand rappelle son courrier de 2011. Les arguments développés pourraient être utilisés lors des futures rencontres intercommunales. M. le Maire signale que les autorités jusserandes ne veulent pas se prononcer contre une traversée du lac. Il faudra prendre les décisions en connaissance de cause. Le coût de cette réalisation, pour une route nationale est estimé entre 3 à 5 milliards de CHF. Le développement de notre région qui pourrait compter jusqu'à 55000 habitants est intimement lié à cette réalisation.

PGEE. La dernière phase est terminée. L'enquête publique sous forme de PDF est disponible. Les analyses montrent que le ruisseau du Chamboton est le ruisseau le plus pollué du canton. Une information sera faite à la population sur ce sujet.

Villa Route de Jussy 340. Cet objet est actuellement mis en location. Prix CHF 3'900.00 sans les charges. Une famille qui n'habite pas Jussy est intéressée.

M. Denis Chenevard, Adjoint. Autorisations de construire délivrées.

Association Clair Vivre, chemin des Grands Bois 31. Rénovation et agrandissement des bâtiments. Abattages d'arbres. Commune de Jussy. Route de Juvigny. Modification d'un trottoir.

Mme Anne-Françoise Morel, Adjointe. Rien à signaler

Comptes de la commune de Jussy 2015. Présentation

Comptes de la
commune de Jussy
2015. Présentation

- 5019 Mme Anne-Françoise Morel, Adjointe, répond aux questions de M. Eric Grand et de Mme Géraldine Mathieu. Des explications sont également données sur le tableau des amortissements. Le président de la commission Finances, Administration, Affaires économiques, M. Richard McAllister revient sur les rentrées fiscales qui sont à nouveau à la baisse. Il s'agira d'être prudent lors de l'établissement du prochain budget. Il donne ensuite lecture du rapport de sa commission sur la vérification des comptes 2015.

En vertu de l'article 55 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes, la commission a procédé, en date du 5 avril 2016, à la vérification des comptes de la commune de Jussy, audités par la Société fiduciaire d'expertise et de révision SA.

Divers pointages dans les comptes de fonctionnement et dans les pièces justificatives nous ont permis de constater que les montants étaient passés avec exactitude.

Nous proposons donc au conseil municipal :

1.d'approuver l'ensemble des comptes communaux pour un montant de CHF 4'489'493.69 aux charges et de CHF 4'453'254.62 aux revenus, l'excédent de revenu s'élevant à CHF 36'239.07,

2.d'approuver les crédits budgétaires complémentaires 2015 pour un montant total de CHF 598'701.42,

3.d'approuver le compte d'investissement 2015 pour un montant de CHF 623'805.65

4.d'en donner décharge à M. Joseph Meyer, Maire, Mme Anne-Françoise Morel et

M. Denis Chenevard, adjoints,

Nous remercions nos secrétaires pour le travail accompli durant l'année comptable écoulée.

Jussy, le 9 mai 2016/RMcA/rb

Pour la commission Finances, Administration, Affaires

Economiques :

Catalina Kauz, Patricia Crousaz Pantet, Myriam Rivollet, Alain Magistra, Richard Mc Allister

Adoption des comptes communaux 2015.

Délibération

Adoption des comptes
communaux 2015.
Délibération

5020 Chacun des conseillers ayant pris connaissance de la délibération, la lecture n'étant pas demandée. La délibération est soumise au vote des conseillers municipaux.

Législature 2015-2020

Délibération n° 12 - 2016

Séance du 09 mai 2016

Proposition du Maire et des adjoints relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2015

Vu le compte administratif pour l'exercice 2015 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement, vu le compte rendu financier pour l'exercice 2015 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département de l'intérieur et de la mobilité, vu le rapport de la commission administration du 09 mai 2016, vu les articles 30, al. 1, lettre f, et 75, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire et de ses adjoints,

le Conseil municipal

Décide

Par 10 Oui, soit à l'unanimité.

1.D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2015,

2.D'approuver le compte de fonctionnement 2015 pour un montant de CHF 4'453'254.62 aux charges et de CHF 4'489'493.69 aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant à CHF 36'239.07,

3.D'approuver le compte d'investissement 2015 pour un montant de CHF 623'805.65 aux dépenses et de CHF 30'000.00 aux

recettes, les investissements nets s'élevant à CHF 593'805.65,
4.D'approuver le financement des investissements nets de CHF 593'805.65 par l'autofinancement à raison de CHF 593'805.65 au moyen de la somme de CHF 623'511.15 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à CHF 36'239.07, l'excédent de financement s'élevant à CHF 65'944.57.

5.D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à CHF 36'239.07 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2015,

6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2015, totalisant à l'actif un montant de CHF 19'693'047.73

qui se compose de :

Patrimoine financier (natures 10 à 13) 8'960'650.87

Patrimoine administratif (natures 14 à 17) 10'732'396.86

Avances aux financements spéciaux (nature 18) 0.00

Découvert (nature 19) 0.00

Total de l'actif

19'693'047.73

et au passif un montant de CHF 19'818'057.25 qui se compose de :

Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)

419'534.77

Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22) 486'694.45

Engagements envers des entités particulières (nature 23) 68'952.45

Provisions (nature 24) 3'080'155.85

Engagements envers les financements spéciaux et les

préfinancements (nature 28) 335'675.35

Fortune nette (nature) 15'302'034.86

Total du passif 19'693'047.73

Les engagements hors bilan s'élèvent au 31.12.2015

Cautionnement en faveur de tiers à CHF 17'832'500.00

Engagement conditionnel CHF 800'000.00

Par 10 Oui. Soit à l'unanimité. Cette délibération est adoptée.

Adoption des crédits budgétaires complémentaires 2015. Délibération

Adoption des crédits
budgétaires
complémentaires
2015. Délibération

5021 La lecture de la délibération n'étant pas demandée, Mme la Présidente passe au vote cette délibération.

Législature 2015-2020

Délibération n° 13 - 2016

Séance du 09 mai 2016

Proposition du Maire et de ses adjoints relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2015 et les moyens de les couvrir

Vu le rapport de la commission administration du 09 mai 2016
vu les articles 30, al. 1, lettre d et 75, al. 1 de la loi sur
l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Maire et de ses adjoints,

le Conseil municipal

D E C I D E

Par 10 OUI, soit à l'unanimité,

1.D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2015 suivants pour un montant total de CHF 598'701.42, selon liste annexée.

2.Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

Par 10 Oui, soit à l'unanimité cette délibération est acceptée

Fonctionnement de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement. Rapport succinct

Fonctionnement de la
Fondation de la
Commune de Jussy
pour le Logement.
Rapport succinct

5021 M. Josef Meyer, Président de la Fondation, rappelle brièvement la nouvelle organisation et les structures mises en place. La Fondation privilégie depuis plusieurs années des amortissements sur les immeubles. La valeur de ces derniers étant ainsi diminuée. Le résultat du compte de fonctionnement présente un excédent de CHF 83'000.00. Il est péjoré par des travaux à terminer. Une provision de CHF 80'000.00 a été créée afin d'assumer le coût des taxes d'enregistrement des cédûles hypothécaires. La décision pendante auprès de l'administration fiscale. Un recours a été déposé, un argumentaire très important a été réalisé par M. Richard Mc Allister. Pour rappel les immeubles de Lullier ont été exonérés. Soucis avec les pompes à chaleur et divers travaux sur nos immeubles de la Route de Jussy. L'élaboration d'un règlement est en cours pour l'attribution des logements. Une enquête est menée auprès de locataires des Prés Seigneur pour l'attribution des parkings et des boxes fermés. La demande correspond au projet à réaliser. Une nouvelle rencontre est prévue avec les locataires. Des explications sont fournies sur la valeur figurant au bilan de nos divers immeubles, question posée par Mme Deborah Wegmuller.

Adoption des comptes 2015 de la Fondation de la Commune de Jussy pour le Logement. Résolution

Adoption des comptes
2015 de la Fondation
de la Commune de
Jussy pour le
Logement. Résolution

5022 La lecture de la résolution n'étant pas demandée, Mme la présidente passe aux voix cette dernière.

Législature 2015-2020
Résolution n° 14 - 2016
Séance du 09 mai 2016

APPROBATION DES COMPTES 2015
DE LA FONDATION DE LA COMMUNE DE JUSSY POUR LE
LOGEMENT

Conformément aux articles 30, al. 1, lettre i et 57, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu l'article 13, alinéa 2 des statuts de la Fondation de la commune de Jussy pour le logement du 06 janvier 1992,

Vu la présentation des comptes 2015 et leur approbation au Conseil de Fondation en date du 19 avril 2016,

Vu le rapport de la Société fiduciaire d'expertise et de revision s.a. à Genève, du 14 avril 2016,

Sur proposition du Maire et de ses adjoints qui préavisent favorablement ces comptes,

Le Conseil municipal,

D E C I D E

Par 10 Oui, soit à l'unanimité.

A) D'approuver les comptes 2015 de la Fondation de la commune de Jussy pour le logement, s'élevant aux produits à CHF 253'162.85 et aux charges à CHF 170'123.70 laissant apparaître un excédent de recettes de CHF 83'039.15,

b) D'approuver le bilan au 31.12.2015 qui présente à l'actif et au passif un montant de CHF 23'584'197.52,

c) Les fonds propres de la Fondation de la commune de Jussy pour le logement s'élèvent au 31.12.2015 à CHF 5'221'054.52.
Cette résolution est adoptée par 10 Oui, soit à l'unanimité.

Election du bureau du conseil municipal pour la période 2016-2017. Délibération

Election du bureau du conseil municipal pour la période 2016-2017.
Délibération

5023 M. Philippe Othenin Girard, actuel vice-président accepte de prendre la présidence et M. Richard Mc Allister de son côté la vice-présidence pour la période 2016-2017. Au niveau du secrétariat aucun changement.
Mme la Présidente donne lecture de la délibération.
Législature 2015-2020
Délibération n° 15 - 2016
Séance du 09 mai 2016
DÉLIBÉRATION
Vu l'article 9 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,
Vu les articles 4 et suivants du règlement du Conseil municipal,
Le Conseil municipal,

A élu. Par acclamation,

les personnes suivantes afin de constituer le bureau du Conseil municipal pour la période allant du 1er juin 2016 au 31 mai 2017 :

Président M. Philippe Othenin-Girard

Rapport des présidents de commissions et de l'exécutif sur les affaires en cours

Rapport des présidents
de commissions et de
l'exécutif sur les
affaires en cours

- 5024 Stratégie, Personnel, Développement, M. Philippe Othenin-Girard, président, et M. Josef Meyer, Maire :
Rien de neuf sur les mâchefers. Les réunions prévues sont annulées
Finances, Administration, Affaires économiques, M. Richard McAllister, président, et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe :
Rien à signaler. Tout a été dit. Prochaine réunion prévue avec les présidents de commissions pour une 1ère approche du budget 2017.
Affaires sociales, Ecole, Sports, Mme Myriam Rivollet, présidente, et Mme Anne-Françoise Morel, adjointe :
Parlement des jeunes. Invitation des jeunes de 15 à 20 ans pour assister à un conseil municipal. Séance à prévoir à 19h30 avec un apéritif. Europa Park la commission recherche des accompagnants. Demandes effectuées auprès de l'APEJ. M. le Maire participera. Journée avec les parents au jardin d'enfants Mmes Rivollet et Kautz représenteront l'exécutif qui sera en sortie des maires.
Travaux, Constructions, Cimetière, M. Eric Grand, président, et M. Denis Chenevard, Adjoint :
Réception des travaux du parking de la route de Juvigny. Espace pour les motos à améliorer. Travaux à la route de Juvigny dans les bois. Accotements à réparer. Un devis complémentaire de CHF 26'000.00 nous a été transmis par notre mandataire. Des sondages des fonds doivent être effectués afin d'établir un état des lieux le plus complet possible. Des travaux de ce type sont à prévoir chaque année. Avantage les véhicules roulent moins vite. La situation est en train de se détériorer en dessous de Lullier. La largeur de nos routes communales doit être adaptée au nombre de véhicules qui passent. Appartement au rez de l'ancienne chapelle, 3 simulations ont été réalisées afin d'effectuer des travaux d'entretien nécessaires pour une mise en location. M. le Maire a reçu une proposition de location en l'état, ce qui permettrait d'éviter un investissement conséquent. Le débat n'est pas à mener pour l'instant. Les travaux d'embellissement du giratoire sont abandonnés pour cette année suite à nos mauvaises rentrées fiscales. Une liste des travaux prioritaires à réaliser est en discussion avec l'exécutif. .
Agriculture, Environnement, Mme Deborah Wegmuller, présidente, et M. Denis Chenevard, Adjoint:
Rien à signaler. Pas de nouvelle séance. Le 12 mai une séance de travail est prévue à Collonge Bellerive sur le thème de la taxation des déchets d'entreprises.

Divers

5025 Fixation des dates de séances pour les commissions:
Stratégie, Personnel, Développement : Pas de nouvelle date.
Finances, Administration, Affaires économiques : 31.05.2016 à
20h00. Présidents de commissions
Affaires sociales, Ecole, Sports : 20.06.2016 20h00
Travaux, Constructions, Cimetière : 13.06.2016 à 18h30
Agriculture, Environnement : 24.05.2016, à 20h00

Prochain CM. M. Eric Grand propose d'avancer la séance à 19h30
et de manger une raclette avant la pause estivale. Cette
proposition est acceptée.

La Présidente :
Catalina Kauz



Le Vice-Président :
Philippe Othenin-Girard



Le Secrétaire :
René Beaud

